

Guide de normes graphi- ques



INTRODUCTION

Le présent guide de normes graphiques a été produit afin d'orienter l'utilisation de l'identité officielle de la Ville de Trois-Rivières.

Ce guide de normes sert avant tout aux personnes qui créent et produisent des outils de communications et des documents de toute sorte. Il donne les règles à suivre dans des contextes d'utilisation standards et présente des options pour certains cas d'exception, sans toutefois être exhaustif.

Tous les outils utilisant l'identité visuelle de la Ville de Trois-Rivières doivent respecter les normes établies afin de préserver l'intégrité de la marque, son essence et l'orientation que son propriétaire désire lui donner.

Si toutefois, pour une application donnée, les normes graphiques établies ne peuvent être respectées, il est de la responsabilité du concepteur de valider l'utilisation des marques concernées avec la Direction des communications et de la participation citoyenne de la Ville de Trois-Rivières. Cette dernière se réserve le droit exclusif de déroger des normes établies, dans certains contextes particuliers, afin d'optimiser l'impact de ses marques sur ses nombreux outils de communication.

LES ARMOIRIES

Les armoiries ont été adoptées en 1959 pour remplacer l'ancien blason qui ne respectait pas les exigences de l'art héraldique.

Leur utilisation est exclusivement réservée au conseil municipal. Vous pouvez joindre le Cabinet du maire de la Ville de Trois-Rivières pour toute utilisation spécifique.

LA FLEUR DE LYS

Elle indique les origines françaises de la Ville.

LE CASTOR

Il représente l'esprit industriel de nos gens.

LES FEUILLES D'ÉRABLES

Elles soulignent l'appartenance canadienne.

LE CHEVRON

Il est extrait des armoiries de Pierre Boucher, célèbre gouverneur de Trois-Rivières.

LES TROIS POISSONS

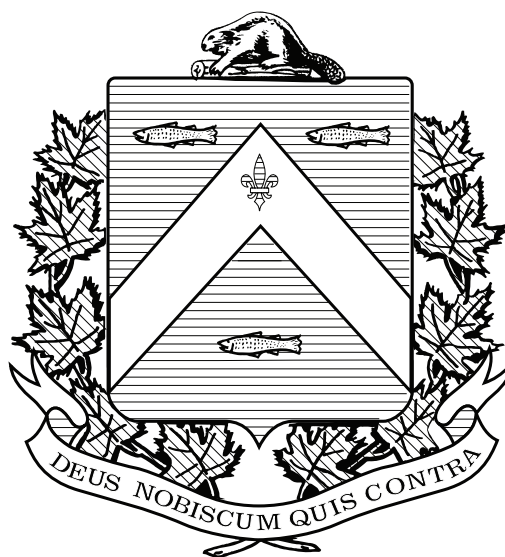
Ils symbolisent les trois rivières. Ils sont aussi le totem des premiers occupants des lieux, des Attikameks.

LES COULEURS

Le fond est bleu azur, comme la fleur de lys. Le chevron et les trois poissons sont argentés. Le castor est brun et les feuilles vertes.

LA DEVISE

« Deus nobiscum quis contra » est tirée d'une épître de Saint-Paul aux Romains et signifie « Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? ».



LE LOGO

Créé en 1986 par M. Pierre Rivard, le symbole graphique représente la réalité géographique qui est à l'origine de l'appellation de Trois-Rivières. On voit clairement une rivière qui descend du Nord et qui se divise avant de se jeter dans le fleuve.

SES FORMES



La ligne horizontale à la base du symbole représente de par sa forme de vague, le fleuve Saint-Laurent où se déversent les trois chenaux de la rivière Saint-Maurice.

LES DEUX FORMES



Ses formes constituent une représentation symbolique des deux îles principales que l'on peut observer à partir du fleuve.

SA COULEUR OFFICIELLE



Le noir est maintenant la couleur officielle dans le but d'obtenir une excellente lisibilité.

SON AVENIR



En s'inspirant de l'origine du nom de la ville, ce symbole graphique nous permet de « comprendre en un coup d'oeil pourquoi cette ville s'appelle « Trois-Rivières ». En ce sens, le logo n'a pas d'âge.

Couleurs emblématiques de la Ville

Il s'agit des couleurs officielles de la Ville de Trois-Rivières. Le bleu symbolise l'eau, tandis que le vert représente la végétation des îles et des rives. Celles-ci réfèrent au logo original.



PMS 2195 **N°** 0076D5
C 94
M 41 **R** 0
J 0 **V** 118
N 0 **B** 213

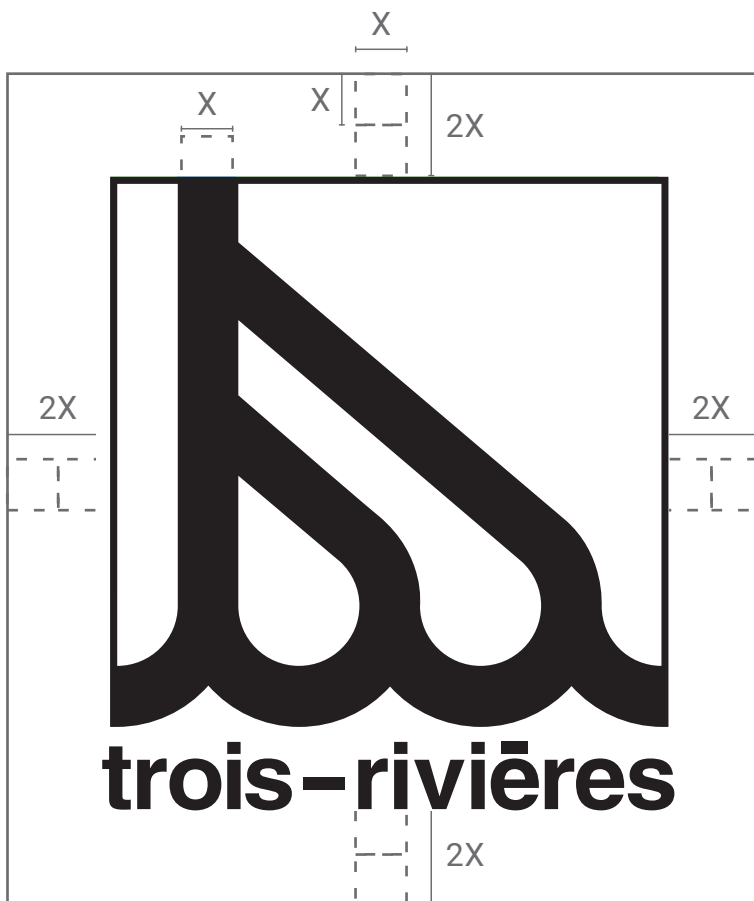


PMS 360 **N°** 68B545
C 64
M 0 **R** 99
J 90 **V** 188
N 0 **B** 85

DÉGAGEMENT ET DIMENSION MINIMALE

Dégagement

La proximité minimum de tout élément qui accompagne le symbole est déterminée par le carré de départ (identifié par la lettre « x » dans l'image ci-dessous). Cette unité est doublée autour du symbole. La surface ainsi obtenue doit demeurer libre.



Dimension minimale

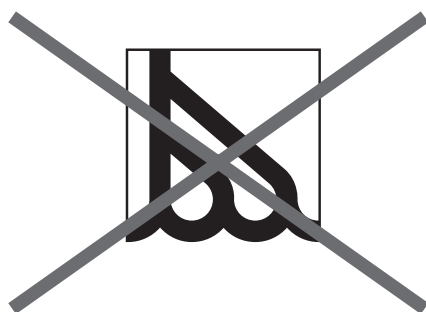


7,7 mm

UTILISATIONS NON CONFORMES



! Ne plus utiliser la version du logo solide (couleur), suite aux changements d'image du 4 juillet 2022.



Ne jamais séparer la signature « Trois-Rivières » située sous le symbole, celle-ci doit demeurer intégrale et toujours accompagner ce dernier.



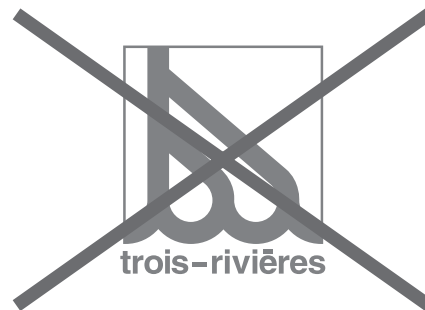
Ne jamais modifier les proportions entre le symbole et la signature.



Ne jamais accepter un mauvais contraste.



Ne jamais changer la police de caractères de Trois-Rivières.



Dans le cas de l'application une couleur, il ne faut jamais utiliser le logo en niveaux de gris.



Ne jamais appliquer une autre couleur au logo



Ne jamais appliquer d'ombre portée, d'ombrage, etc.



Ne jamais étirer le logo.

! Le logo en couleur peut continuer à vivre sur les outils déjà produits. La mise à jour sera éventuellement effectuée à partir de la nouvelle plateforme graphique.

SIGNATURE TRÈS

La marque TRÈS Trois-Rivières a d'abord été créée pour refléter le positionnement de la ville en tant que destination touristique unique. Cette marque est officiellement la propriété d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDETR), responsable du tourisme. La marque se base sur deux fondements : la concentration des attraits et la diversité des offres présentes sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

Au fil des années, la marque TRÈS Trois-Rivières a gagné en notoriété et en force. Elle a donc été identifiée comme un élément territorial distinctif pouvant porter le positionnement de Trois-Rivières au-delà du volet touristique.

En 2022, une réflexion stratégique sur l'utilisation de la signature TRÈS dans un contexte citoyen a été réalisée. Le TRÈS pourra être utilisé uniquement pour des campagnes visant à :

- Favoriser l'engagement de la population trifluvienne ou le sentiment d'appartenance envers la ville, l'organisation, le quartier, la communauté ou le voisinage;
- Positionner la Ville dans un contexte de marketing territorial;
- Souhaiter la bienvenue aux nouveaux citoyens et citoyennes;
- Toute autre situation jugée pertinente par l'équipe des Communications de la Ville.

La signature du TRÈS ne peut remplacer le logo officiel de la Ville.

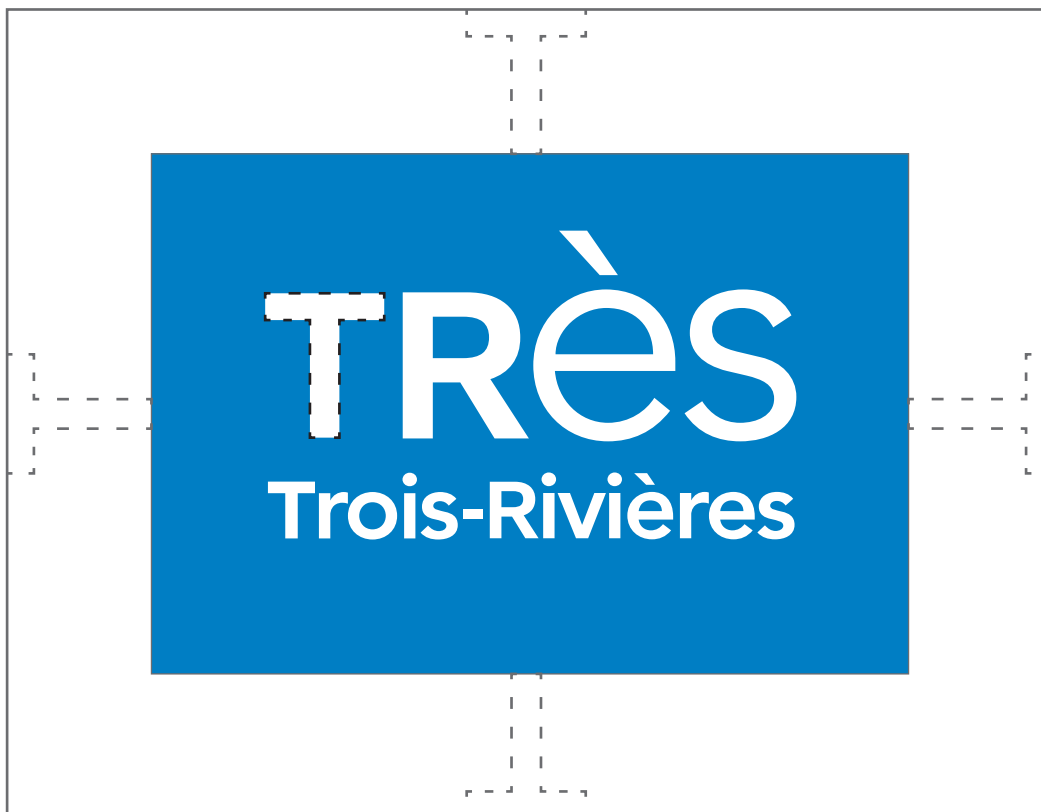


TRÈS
Trois-Rivières

TRÈS
Trois-Rivières

DÉGAGEMENT ET DIMENSION MINIMALE

Dégagement



Dimension minimale



12,5 mm

UTILISATIONS NON CONFORMES



Rien ne doit être ajouté ou superposé à la forme d'accueil



Ne pas utiliser en transparence



Ne pas mettre de filet contour



Ne pas utiliser de dégradé ni d'autres couleurs que celles identifiées



Ne jamais modifier la typographie



Ne pas utiliser de projection d'ombre sous la forme



Ne pas utiliser de projection d'ombre sur la typographie



Ne pas utiliser de motif



Ne pas utiliser en positif



Ne jamais déformer ou changer la perspective



Ne jamais changer les proportions



Dans l'absence de couleur, utiliser en noir 100% seulement

Pour plus d'information :

Direction des communications et de la participation citoyenne

1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Téléphone : 311 ou 819 374-2002
communications@v3r.net

v3r.net